



PV cérémonie de constat de clôture Jeudi 6 décembre 2018

Dans le cadre des élections professionnelles 2018, je soussigné M. Philippe DIAZ, **Président du bureau de vote centralisateur public**, certifie avoir effectué, avec l'ensemble des membres constituant le bureau de vote, les constats de clôture du site de vote et certifie comme exacts les éléments suivants :

Clôture du site

- Le site de vote a fermé le jeudi 6 décembre à 17h, heure de Paris (*)

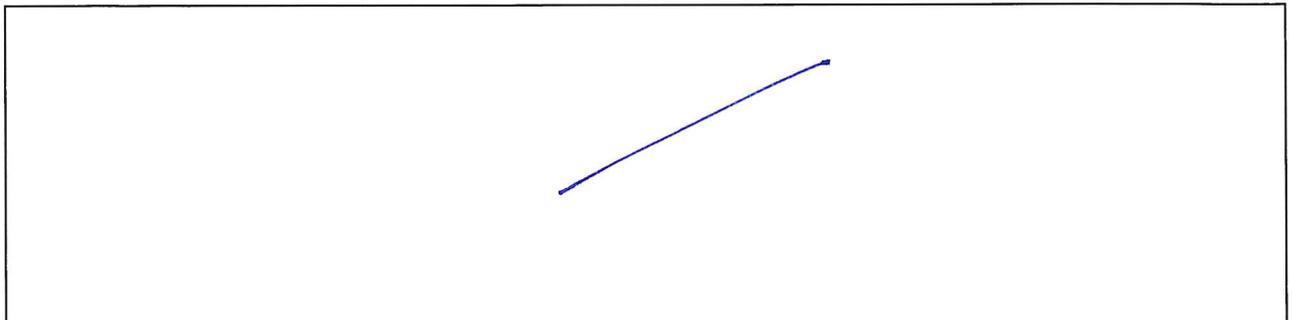
(*) La vérification porte sur l'impossibilité d'accéder depuis l'espace électeur à l'espace de vote. En effet, tout électeur connecté à l'espace de vote avant 17h peut voter jusqu'à 17h30.

Après clôture (**)

- La participation est définitive
- Les scellements sont intègres

(**) Ces vérifications sont effectuées après 17h30 car tout électeur connecté à l'espace de vote avant 17h peut voter jusqu'à 17h30.

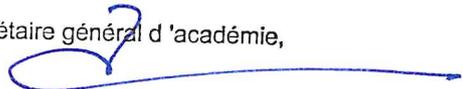
Observations BVEC public



Fait à Poitiers, le 6 décembre 2018

Signature Président

Le secrétaire général d'académie,



Philippe DIAZ